Date : 05/02/2015
Heure : 16:36:02
Journaliste : Denis Lapalus

www.francetransactions.com
Pays : France
Dynamisme : 12

Visualiser l'article

Digital Vie : le 1er contrat d'assurance-vie Zéro papier, 100% numérique !

Une petite révolution dans ce monde bien compliqué de l'assurance-vie ? La promesse est que les épargnants en aurait fini avec les envois de courrier pour effectuer le moindre acte de gestion sur leur contrat. Tout est maintenant gérable en ligne. C'est du moins la promesse de ce nouveau contrat Digital Vie.

▸Suravenir et Altaprofits s'unissent pour supprimer le papier !
Suravenir et AltaProfits s'unissent pour donner naissance à Digital Vie, le 1er contrat d'assurance-vie zéro papier. Tout se fait en ligne, de la souscription au rachat.

Ce contrat se nomme Digital Vie, conçu pour être 100 % numérique

Côté détails du contrat, pas de surprise, tous les avantages des contrats récents :

Accessibilité : les contrats peuvent être ouverts avec seulement 100 € et alimentés par des versements mensuels de 25€.
Gratuité de frais : 0 % de frais d'entrée et de sortie. 0 % également sur les versements, sur les arbitrages et sur les options de gestion comme le rééquilibrage automatique, la dynamisation progressive de l'investissement, le stop loss relatif.
Deux fonds en euros parmi les plus performants du marché : Suravenir Rendement affiche un rendement net de 3,22 % en 2014 (3,45 % en 2013) et Suravenir Opportunités un rendement net de 3,85 % en 2014 (4,05 % en 2013).
une large gamme de fonds (306) : OPCVM, Trackers-ETF, Certificats, SCI, SCPI.
8 fonds immobiliers (SCI et SCPI).
2 certificats (l'un sur l'or et l'autre sur les métaux précieux).
10 trackers-ETF. Il s'agit de fonds indiciels qui répliquent des indices purs tels que le CAC 40, le Dow Jones et l'Euro Stoxx 50.
Deux profils de gestion pilotée confiés à Lazard Frères Gestion : Un profil « Carte Blanche » pour réagir au mieux à l'évolution des marchés, en faisant varier en conséquence le niveau de risque. Un profil prudent, le profil « Patrimoine » pour performer les fonds en euros tout en supportant un peu de risque et de volatilité cependant dans une moindre mesure que sur des fonds actions ou des fonds purs.
des frais de gestion compétitifs : 0,60 % sur les fonds en euros et les unités de compte, 0,24 % supplémentaires en cas de gestion pilotée.

Tous droits réservés à l'éditeur